



Le grand JOURNAL des petites infos

Edito



Chers amis trimoustériens,

Voilà donc un an que 9 conseillers m'ont accordé leur confiance pour terminer le mandat de Marie-Jeanne BELLAMY appelée à un mandat national.

Je veux dire que le travail n'a pas manqué tant nombre de chantiers étaient ouverts.

En ce qui concerne cette période qui a commencé le 24 avril 2024 le Conseil municipal m'a accompagné, souvent en unanimité.

Je vais laisser de côté les petits tracas du quotidien pour proposer à votre réflexion quelques sujets.

La location des salles communales pour un usage privé est fixée par délibération du Conseil municipal qui précise le tarif, les conditions d'entrée et de sortie. Le tarif privilégie les habitants des TROIS-MOUTIERS qui ont contribué à leur construction et qui contribuent encore à l'entretien de ces bâtiments. L'application du barème permet d'éviter le clientélisme, les passe-droits. C'est la garantie que chacun sera traité de la même manière.

Pour que ce barème soit efficace il faut que chaque Trimoustérien refuse de se prêter au jeu consistant à louer une salle pour le compte d'un tiers hors commune. C'est indélicat et nuit aux finances municipales

Les incivilités, ça suffit !

Il y avait les crottes de chien sur les trottoirs ou les espaces verts.

Il y avait l'encombrement des trottoirs par du mobilier qui oblige les piétons et plus particulièrement les poussettes ou les fauteuils roulants à descendre et à utiliser la voie, se mettant ainsi en danger.

Il y avait le démontage et le vol des décorations de Noël.

Il y avait le dépôt des tontes de gazon au bord du chemin, dans les ruisseaux et fossés malgré la présence de la déchetterie.

Il y a maintenant le vol des barrières de voirie comme lors des fêtes autour du 1^{er} mai. Ce matériel est communal, c'est le bien commun et ce sont vos impôts qui ont réglé la facture.

Pour contrer ces incivilités, mais pas seulement, la Commune a repris le dossier de la « **participation citoyenne** ». Rappelons-le, il s'agit d'habitants de la Commune qui ont accepté d'être vigilants quant à la protection des personnes et des biens. Pas question de jouer au sheriff. Observer et rendre compte à son référent. Ce sont les principales vertus demandées aux Trimoustériens qui se sont portés volontaires. Et je les remercie pour cet engagement.

Une réunion de mise en place est prévue le 2 juillet en soirée et ensuite les volontaires seront officiellement investis en présence de Madame la Sous-Préfète de Châtellerauld, montrant ainsi le côté officiel et sérieux de la démarche.

Le budget a été voté le 9 avril et il est utile de rappeler qu'il est voté en équilibre strict, les recettes couvrant entièrement les dépenses. Contrairement à l'Etat il s'agit pour la Commune d'une obligation et elle est respectée. Une légère augmentation du taux d'imposition pour les impôts au bénéfice de la Commune a été pratiquée. C'est 2%

Lors de la préparation de ce budget une question s'est posée. Certains habitants de la Commune réclament toujours plus de services, une voirie impeccable, des trottoirs nettoyés, des bords de route tondu régulièrement, un restaurant scolaire attractif, etc... Ces exigences peuvent s'entendre.

Mais cela nécessite entre autres du matériel et des heures de travail. Etes vous prêts à payer plus d'impôts pour obtenir tous ces services ?

Edito (suite)

Je vous laisse avec cette réflexion et suis prêt ainsi que le Conseil à vous écouter sur le sujet.

Une chose encore, souvent les critiques pleuvent au sujet du fonctionnement de la Commune et de ceux qui y travaillent, salariés comme élus. La critique est facile, souvent injuste quand elle est excessive. Je tiens ici à rappeler mon soutien total aux différents intervenants et vous invite à exercer votre regard critique lorsque vous circulez dans d'autres lieux. Vous conviendrez sans doute que chez nous c'est quand même bien.

Alors que les mois d'été arrivent je vous souhaite de passer de bonnes vacances. Aux Trois Moutiers ou ailleurs c'est l'occasion, pour ceux qui le peuvent, de se retrouver en famille. Et ça c'est le début du bonheur.

Le Maire, Bernard SONNEVILLE-COUPÉ

Coiffeuse



Nous souhaitons beaucoup de succès à l'installation de notre coiffeuse, Catherine FRADIN, dans ses nouveaux locaux ! Bonne continuation dans un espace plus vaste et mieux adapté.

Sécurité routière



Rappel :

- Ne pas stationner sur les trottoirs (réservés aux piétons et PMR)
- Respecter les panneaux de signalisation (pour la sécurité de tous)

Plusieurs actions ont été entreprises en début d'année afin d'améliorer la sécurité de notre commune.

Vous avez certainement remarqué les petites silhouettes installées aux abords des passages piétons identifiés comme « à risque ». Leur forme représentant un enfant en mouvement prêt à traverser déclenche un « réflexe d'attention » auprès des conducteurs. De plus elles sont très visibles la nuit car rétro réfléchissantes.

Les enfants des classes de CM1/CM2 ont aussi passé leur permis-piéton auprès de la gendarmerie.

Pendant toutes ces initiatives et installations resteront vaines, si chacun ne fait pas sa part de « civilité » en les respectant et en diffusant le message.

Nous comptons sur vous.

Environnement



Nous souhaitons que notre commune soit propre et attractive, pour cela nous comptons sur votre aide.

Concernant l'entretien des trottoirs le long de votre propriété et les pieds de mur, **chaque occupant doit en prendre soin.** Merci pour votre participation !

Piscine d'été



Notre argumentaire auprès de la CCPL sur l'importance que tous les enfants des classes élémentaires aient un accès à l'apprentissage de la natation, n'a malheureusement pas été entendu (des créneaux de piscines ont été supprimés volontairement par la CCPL).

Par conséquent, nous avons souhaité corriger cette anomalie en favorisant l'installation d'une piscine d'été dans la cour de l'école en juillet/août 2025.

Les modalités d'accès sont jointes avec ce journal.

Bernard SONNEVILLE-COUPÉ & Stéphane BARDET

L'image du semestre



Voirie

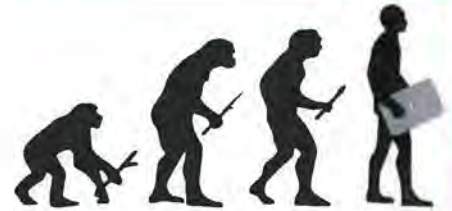


Le programme de voirie 2025 :

- Travaux D347 à Vaon terminés (branchements des feux à venir) (la réouverture de la route de Vaonnet en cours par rapport à la réparation de la maison accidentée).
- Travaux de voirie 2025 : ils commenceront en septembre.
- Travaux sur le réseau eaux de vienne route des Monteils terminés.
- Fauchage et broyage routes et chemins, en cours.

Jean-Paul BELLAMY

La préhistoire en loudunais



Rappel :

- 1^{ère} partie : histoire des monuments préhistoriques à travers les siècles, de leur construction à aujourd'hui.

- 2^{ème} partie : Les menhirs

3^{ème} partie : Les dolmens

Notre commune compte plusieurs dolmens dans des états de conservation variables. A l'origine ils ne ressemblaient pas à ce que nous voyons aujourd'hui. Leurs grosses dalles de pierre et leurs orthostates, étaient invisibles de l'extérieur, car enfouis sous un grand tumulus de terre. (Orthostates = pierres dressées formant les parois latérales du dolmen et soutenant la lourde dalle de couverture) »

Les dolmens de notre région sont dits « de type angevin », c'est-à-dire qu'ils présentent une chambre mortuaire quadrangulaire, précédée d'une antichambre moins large et moins haute. Une dalle unique, dont le poids dépasse généralement les 100 tonnes, couvrait l'ensemble et ils sont tous orientés de la même façon, nord-ouest, sud-est. Ils sont en grès.



Les moyens modernes d'analyse ont permis de les dater du 4^{ème} et 3^{ème} siècles avant JC. A cette période, les groupes humains s'étaient sédentarisés et les conditions de vie s'étaient améliorées. Ces gigantesques tombeaux sont le signe de l'existence d'une organisation sociale hiérarchisée et de l'existence d'une élite.

Etant donné la taille et le poids des pierres, des questions se posent. Comment, avec les moyens techniques rudimentaires de l'époque, débiter ces énormes blocs et les transporter de leur carrière jusqu'aux lieux de construction ? En effet, des analyses ont déterminé que les dalles de Pierre Folle, l'immense dolmen de Bourmand, proviennent de la carrière de Bougon, dans les Deux Sèvres (environ 100km de distance). La dalle de couverture de Pierre Folle pèse 143 tonnes et mesure 20 mètres de long. Dans la carrière de Bougon, quelques outils ont été retrouvés : pics en bois de cerf, omoplates d'aurochs, percuteurs en chaille (= rognons de silex). Quelques expériences de débitage et de transport ont été menées avec ces outils de l'époque. Elles ont nécessité la présence d'équipes de plus de 100 personnes et n'ont pas été très concluantes.

Sur les Trois-Moutiers, rien d'aussi gigantesque que Pierre Folle, mais quelques dolmens de belle taille. Celui de Vaon est le mieux conservé. Sa chambre mortuaire fait 6 m de long, 2.50 m de large et 1.50m de haut. Sa dalle de couverture, aujourd'hui en 2 fragments, est supportée par 5 orthostates encore en place. Du portique, il subsiste 2 piliers parallèles. Des fouilles y ont retrouvé des ossements humains.

Le dolmen de La Roche Vernaize montre une chambre mortuaire de 7.50m de long et de 4 m de large. Il reste 3 fragments de la dalle de couverture et 10 orthostates dont 2 marquent l'entrée du portique. Ceux du chevet sont encore dressés, les autres sont au sol. En 1900, des fouilles ont mis au jour un sol de pavage en grès rouge, sur lequel étaient disposés des squelettes de femmes, le crâne d'un enfant et de nombreux fémurs et tibias empilés en tas.

Les autres dolmens de la commune sont parfois assez effondrés, parfois en meilleur état comme La Pierre d'Arpaud, Vous pouvez vous procurer en mairie un dépliant intitulé « Le sentier des Dolmens », Il vous propose une belle promenade à la découverte de tous ces monuments. Presque tous sont classés au titre de monuments historiques.

Sylvie Rameix

Bibliographie : « Mégalithes de la Vienne » Josette Marteau-Château et Benoit Château

« Inventaire des mégalithes de France : la Vienne » Jean-Pierre Pautreau et Montserrat Mataro i Pladelasala

API

L'épicerie API fonctionne depuis le 5 mars et les usagers sont satisfaits des produits proposés ainsi que des prix pratiqués, très voisins de ceux rencontrés en grande surface.

Rappel pour un particulier il est nécessaire d'avoir la clé pour accéder (carte API ou téléphone) ainsi qu'une carte bancaire pour le paiement.

Les associations peuvent demander une carte PRO à condition de disposer d'une adresse courriel. Une remise de 5% est pratiquée, portée à 10% si 200 € d'achats ont été effectués dans le mois.

Les PRO ont la possibilité de passer commande surtout en cas de volumes importants moyennant un délai de 3 semaines y compris pour les produits ne figurant pas dans le magasin, boissons alcoolisées par exemple. Enfin la facture est adressée pour le règlement via l'adresse courriel.

API propose un accompagnement lors de manifestations sur des thèmes aussi variés que le « bien manger », le tri sélectif ou la « journée verte ».

Cet article reprend la communication d'API lors de la réunion en Mairie du 7 mai à laquelle seulement 2 associations ont participé.



Communications

- Le site internet :

<https://3-moutiers.fr>

- La Page Facebook

<https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/>



- L'application **Intramuros**, permet de suivre les actualités de votre commune mais aussi de recevoir **ses alertes (attentat, risques naturels, accident...)**. Pour faciliter son installation, suivez les liens.



Manifestations 2025

22 juin Vide-greniers - Club de foot - Stade

27 juin Don du sang - Salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

28 juin Fête de l'école Le Chat Perché

01 juillet A.G. Bois aux Daims - Salle des associations

13 juillet Bal des pompiers - Centre de secours

14 juillet Animations et feu d'artifice - Étang

24 juillet Marché des producteurs - Étang

21 août Méchoui - Club de la Barouze - Foyer Gigot

5 septembre A.G. Foyer des Jeunes - Salle des associations

13 septembre Forum des Associations & cinéma plein air (comité des fêtes & Foyer des Jeunes) - Gymnase & City stade

19 septembre Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

3 octobre A.G. Force Center 86 - Salle des associations

16 octobre A.G. Chorale A Kat'Voix - Salle des associations

26 octobre Ste Barbe des Pompiers - Salle cantonale

26 octobre Fermeture de l'étang

1^{er} novembre Fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France - Cimetière

11 novembre Commémoration Armistice Anciens Combattants - Place de l'église

12 novembre Challenge Ultimate - Bois aux Daims (interne)

15 novembre Repas des anciens offert par la commune - Foyer Gigot

5 décembre Hommage aux morts en Afrique du Nord - Place de l'église

6 décembre Repas des Aînés - Club de la Barouze - Salle cantonale

6 décembre Marché de Noël, début de 15 aine commerciale - Union commerciale

12 décembre Spectacle de Noël des enfants - Municipalité - Foyer Gigot

19 décembre Visite du Père Noël à l'école - Municipalité - École

19 décembre Tirage tombola - Union Commerciale

22 décembre Don du sang - salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

09 janvier Vœux de la municipalité - Salle cantonale

Bibliothèque



La bibliothèque est maintenant en réseau, il est possible de lire, d'emprunter et de réserver des ouvrages, des jeux de société et des DVD. Vous pouvez aussi jouer aux jeux sur place. Notre bibliothèque est devenue maintenant une médiathèque !

N'hésitez pas à venir lire et effectuer des réservations pendant les heures d'ouverture. Un ordinateur est à disposition afin d'effectuer des recherches.

Divers ateliers sont toujours d'actualité.

Les permanences : mercredi 14h30 à 17h30 - vendredi 16h à 18h - samedi 10h à 12h.

Evelyne GOURDEAU

Incivilités



Nous constatons des incivilités :

- Décharges sauvages sur notre territoire.

- Dépôt de tontes dans les fossés.

- Dépôt de sacs poubelle au pied des conteneurs

- Non-respect du stationnement, des plantations.

- Nos chers amis à 4 pattes qui laissent derrière eux des traces...

TROTTOIR n'est pas CROTTOIR
Si une personne tombe du fait de marcher sur les excréments de vos animaux, la responsabilité du propriétaire est engagée.
ATTENTION...

Cimetière

Le projet de changement de portail a été réalisé, les piliers restent au programme.



Il est prévu de faire le plan du cimetière, de l'afficher.

A l'issue de ce repérage, nous avons trouvé des concessions dont le renouvellement n'a pas été fait, ce qui explique les pancartes de reprises de concessions. Il convient de venir en mairie pour la régularisation.

Nous avons établi une zone test d'engazonnement, merci de mettre les fleurs sur les monuments. Nous comptons sur votre compréhension et participation. Le test semble positif, nous ferons une deuxième zone après la Toussaint.

Solidarité voisins



De nombreux cambriolages ont eu lieu sur le territoire de la commune, nous vous demandons d'être vigilants et comptons sur vous pour informer la gendarmerie de tout ce qui vous semble suspect, anormal, dérangentant...

Les risques de développement du frelon asiatique sont importants. Il faut agir vite afin de limiter le développement des nids. N'essayez pas de solutionner vous-mêmes le problème en mettant des produits qui nuisent aux autres insectes.

Vous avez un site sur Mignaloux-Beauvoir pour les interventions 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58 FREDON NOUVELLE-AQUITAINE

Ateliers numériques

Valérie LESOEUR, Conseillère Numérique

Inscription en mairie mairie@3-moutiers.fr Ou vlesoeur@departement86.fr



Bâtiments

Tous les anciens logements (école, foyer Gigot, Etang, presbytère) vont être inspectés pour améliorer leurs qualités en matière d'économie d'énergie. Et ce grâce au groupe SOREGIES. Ils seront remis à la location après les travaux qui s'avèrent d'ores et déjà indispensables.



La maison du meunier a vu son rez-de-chaussée rénové. Le carrelage se décollait et les menuiseries en bois devaient être remplacées. Cela fera donc une salle de réunion confortable, et il faut le rappeler, une salle de réception gratuite pour les familles de la Commune, en cas de deuil, pour le verre de l'amitié après la cérémonie.

L'ancien presbytère transformé en cabinet médical. Pour garder notre médecin il fallait lui proposer un lieu permettant à son équipe d'exercer. Quelques aménagements étaient utiles pour garantir la sécurité et permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les entreprises, toutes locales ont été retenues et feront le nécessaire pour que la nouvelle installation soit terminée au 1er septembre.

Les ombrières seront installées sur les parkings de la salle cantonale et du moulin avant la fin de l'année. La Commune des TROIS MOUTIERS aura donc fait un effort significatif quant à la production d'énergie propre et renouvelable. On peut dès à présent imaginer une activité sous ces ombrières en plus du parking, hiver comme été, pourquoi pas un marché, un vide grenier...

Bernard SONNEVILLE-COUPÉ

Circulation dans le bourg



Pour mieux protéger les enfants aux abords de l'école, à la fois ceux qui viennent de la cité Primevères, de la cité de l'ancienne gendarmerie comme ceux du bourg, et pour répondre à certains comportements inappropriés d'automobilistes le Conseil a validé les modifications suivantes :

Partie basse rue de la Gidelle venant de la RD347 sens unique et stop au niveau du parking de l'école

Partie haute rue de la Gidelle sens descendant stop au niveau du parking de l'école et sens interdit au-delà

Toute la zone sera classée en zone 20, appelée aussi zone de rencontre, où les piétons sont prioritaires.

Ainsi nos petits écoliers seront protégés et je vous invite à respecter cette nouvelle signalisation et à la faire connaître autour de vous.



Besoins en signalisation verticale

- 2 panneaux Stop
- 3 panneaux zone 20
- 1 panneau sens interdit
- 1 panneau sens unique

Besoins en signalisation horizontale

- 3 zone 20 au sol
- 2 bandes stop
- 3 marquage effacé

Bilan 2020-2025



Au cours de cette mandature qui va s'achever en mars prochain le Conseil municipal présidé par Marie Jeanne BELLAMY jusqu'en avril 2024, ensuite par Bernard SONNEVILLE-COUPÉ, les achats ou travaux suivants ont été réalisés. Les travaux de maintenance, de réparation et d'entretien ne figurent pas dans la liste.

2020 : Remplacement des chaudières du Foyer Gigot et de la salle cantonale, travaux de voirie avenue de Thouars, toilettes publiques près de l'étang, gymnase (début)

2021 : climatisation du local associatif, acquisition d'une faucheuse débroussailleuse, Informatique scolaire, défibrillateur, re engazonnement du stade, fin des travaux de restructuration du gymnase

2022 : refonte du chauffage climatisation de la salle cantonale, restructuration de la gendarmerie Primevères (aménagement intérieur et toiture), acquisition tracteur, aménagement RD 347, parcours santé autour de l'étang, aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne Trésorerie

2023 : enfouissement réseau téléphone à La Mothe Chandeniers, acquisition camion benne, RD 347, suppression des garages rue de la Gidelle,

2024 : moulin, désamiantage et démolition bâtiments de la coopérative et de la gare, plaques de rue émaillées, informatique Mairie, traverse de Vaon, étude d'urbanisme de la coopérative

2025 : maison du meunier, éclairage leds petit stade, portail cimetière, installation épicerie API, changement chaudière ancienne Trésorerie, restructuration ancien presbytère pour accueillir le médecin, remplacement du contrôleur des feux tricolores, sécurisation des piétons avec figurines PIETO, urbanisme coopérative (suite)

Et tous les ans des travaux de voirie pour environ 100 000 € ainsi que du recalibrage de fossés.

Le monde sportif



Gymnase - Rappel : Merci de respecter les locaux, le matériel, veiller à laisser les douches propres après chaque utilisation. Eteindre les lumières après chaque activité et fermer toutes les portes. Le règlement intérieur le précise bien, sinon nous serons dans l'obligation de mettre fin à l'accès du gymnase pour l'association ne respectant pas le règlement.

Athlétisme

Il est régulièrement démontré les effets négatifs de la sédentarité des enfants, qui passent de plus en plus de temps devant les écrans.

Depuis 2 ans, nous mettons en place des sessions d'athlétisme gratuites pour les enfants de la commune âgés de 7 à 14 ans, afin de favoriser l'accès à des activités physiques.

Le nombre de participants étant limité, l'inscription est à faire auprès du secrétariat de la mairie. N'hésitez pas !

Stéphane BARDET

Dynamob : la mobilité solidaire au service du territoire



Basée à Loudun, l'association Dynamob œuvre depuis plus de 20 ans pour faciliter l'accès à la mobilité des personnes en situation de précarité ou d'isolement. Parce que se déplacer est souvent un frein à l'emploi, à la formation ou aux démarches essentielles, Dynamob propose des solutions concrètes et accessibles.

Ses actions principales :

- Location solidaire de cyclomoteurs à tarifs adaptés (scooters thermiques),
- Service de transport solidaire assuré par des bénévoles,
- Accompagnement personnalisé à la mobilité (diagnostic, conseils, orientation...).

Grâce à des partenariats actifs, comme récemment avec La Blaiserie de Poitiers, le parc de scooters s'agrandit, permettant à plus d'habitants de retrouver autonomie et liberté de mouvement.

En 2025, avec le soutien de la MSA, du FDVA, du Département et de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, Dynamob va enrichir son offre avec :

- son premier véhicule électrique sans permis,
- un scooter électrique.

Ces nouveaux moyens de transport viendront compléter l'existant pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Contact : Lydie Marché

📍 Téléport 6 - 2 rue de la Fontaine d'Adam, 86200 Loudun

☎ 07 65 60 83 11 ou 06 17 74 21 27